



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12/09/2022

| | |
|--|--|
| Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15 | <p>L'an deux mille vingt deux, le lundi 12 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 6 septembre, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Samuel Péridy, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Francis Meuterlos, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Nicolas Métivier, Hervé Lacroix, Gaël Marandin, Florence Collino, Laurent Poncet.</p> <p>Excusés :</p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs :</p> <p>Secrétaire : Lucie Rousselet-Jurcevic</p> |
| Nombre de membres en exercice : 15 | |
| Nombre de Conseillers présents : 15 | |
| Nombre de Conseillers représentés : 0 | |
| Début de séance : 20h30 | |
| Fin de séance : 21h15 | |

CONTRAT DE BASSIN HAUT-DOUBS HAUTE-LOUE

CONVOCAION
LE 06 09 2022

AFFICHAGE LE

20 SEP 2022

Lors de son assemblée du 23 juin 2022, le Comité de pilotage du Contrat de bassin Haut-Doubs Loue a approuvé le contrat de bassin « Haut-Doubs Loue », présenté à l'issue de son montage.

Ce contrat prévoit la mise en œuvre d'un programme d'actions sur 3 ans (2022-2024) par les différents maîtres d'ouvrage du territoire, coordonné par l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue et le Syndicat mixte Doubs Loue. Le montant total des 72 actions le composant est estimé à 37.928.829,00 €, ces actions bénéficiant de crédits garantis et pour certaines de bonifications d'aide par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée sur la durée du contrat (engagement 1).

Ce programme prévoit ainsi l'engagement de la Mairie de Métabief pour la réalisation des opérations suivantes, sous sa propre maîtrise d'ouvrage ou via un syndicat mixte, en fonction du mode d'exercice de la GEMAPI validé localement :

Intitulé de l'action : Création d'une interconnexion d'eau potable entre le forage du Crêt de la Chapelle et le réservoir principal

Année prévisionnelle d'engagement : 2022

Montant HT prévisionnel des opérations (études + travaux) : 412.000,00 €

Coût prévisionnel restant à la charge du MO après subventions attendues :
164.800,00 € (40%)

Suite à l'examen du contenu technique et des estimations financières des actions inscrites au contrat de bassin pour la période 2022-2024, la commune de Métabief, après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver les objectifs, les enjeux et la planification globale du contrat de bassin "Haut-Doubs Loue",**
- **De s'engager à réaliser les opérations listées ci-dessus et inscrites au programme de travaux du contrat sous sa propre maîtrise d'ouvrage ou via un syndicat mixte compétent et ce, en respectant la programmation et en tenant informé l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue,**
- **D'autoriser le Maire à signer le Contrat de bassin et tout autre document nécessaire à la réalisation des opérations listées ci-avant.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

